



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT DE FIN D'EXERCICE POUR 2018-2019

NON VÉRIFIÉ
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019



Table des matières

1. Introduction	2
2. Présentation	2
3. Risques corporatifs	2
4. Faits saillants des résultats financiers de fin d'exercice au 31 mars	3
4.1 Analyse des autorisations	4
4.2 Analyse des dépenses	5
4.3 Utilisation du budget au 31 mars	8
4.4 Situation financière en fin d'exercice	9

1. Introduction

Ce rapport financier de fin d'exercice est présenté au Bureau de régie interne à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers de l'exercice en cours (2018-2019) aux renseignements financiers de l'exercice précédent (2017-2018).

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

3. Risques corporatifs

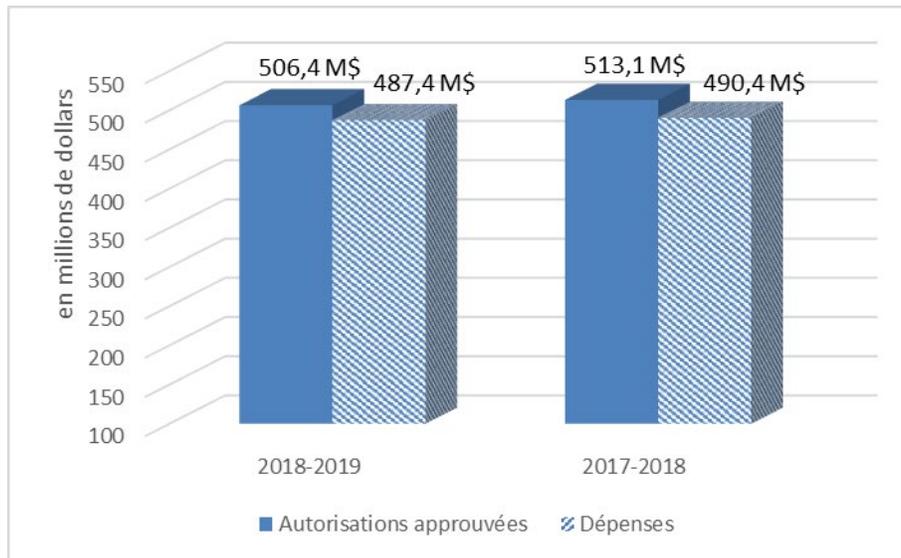
La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite à toutes les initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre appuie donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue d'assurer une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement efficace et ininterrompu de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficaces avec les députés et leurs employés, ainsi qu'avec les employés de l'Administration de la Chambre.

Étant donné que la Chambre des communes est l'un des meilleurs employeurs au Canada, l'Administration de la Chambre cherche à renforcer l'importance de recruter du personnel qualifié et engagé, et d'assurer son maintien en poste, dans un marché du travail hautement concurrentiel, et ce, en concentrant ses efforts sur l'engagement des employés, la planification de la relève et la gestion du rendement.

4. Faits saillants des résultats financiers de fin d'exercice au 31 mars

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées pour utilisation par le Bureau de régie interne et les dépenses réelles au 31 mars des exercices 2018-2019 et 2017-2018.

Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles



Les autorisations totales ont légèrement diminué par rapport à 2017-2018, et les dépenses ont diminué en conséquence. Il convient de noter que le retard du déménagement à l'édifice de l'Ouest a donné lieu à des excédents qui ont été réaffectés afin de couvrir les coûts liés à d'autres initiatives, telles que les augmentations économiques pour les employés de l'Administration de la Chambre. La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

4.1 Analyse des autorisations

Autorisations approuvées pour l'exercice se terminant le 31 mars

Approuvées par le Bureau de régie interne à la fin de l'exercice respectif.

Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées en fin d'exercice au 31 mars des exercices 2018-2019 et 2017-2018

(en milliers de dollars)

Type	Description	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	104 371	127 160	(22 789)	(17,9)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 106	35 219	3 887	11,0
Postes législatifs	Somme partielle	143 477	162 379	(18,902)	(11,6)
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	168 515	167 221	1 294	0,8
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	8 310	850	10,2
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	185 236	175 186	10 050	5,7
Postes non législatifs	Somme partielle	362 911	350 717	12 194	3,5
Total		506 388	513 096	(6 708)	(1,3)

En 2018-2019, les autorisations totales de la Chambre des communes de 506,4 M\$ comprennent les postes suivants:

- un montant de 507 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 15,9 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses;
- une réduction de 16,5 M\$ des postes législatifs pour tenir compte des dépenses réelles, conformément aux directives du Conseil du Trésor

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de 2018-2019 ont diminué de 6,7 M\$ (1,3 %) par rapport à l'exercice 2017-2018. Les plus importants changements aux autorisations ont trait à une réduction de 25 M\$ pour les régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP), compensée par:

- un montant de 10,6 M\$ pour la VPLT;
- un rajustement de 6,1 M\$ aux autorisations législatives pour les régimes d'avantages sociaux des employés et pour les indemnités de session, les frais de déplacement et les dépenses de télécommunications des députés;
- un montant de 1 M\$ pour les conférences, les associations et les assemblées.

4.2 Analyse des dépenses

Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars

Tableau 2. Comparaison des dépenses en fin d'exercice au 31 mars des exercices 2018-2019 et 2017-2018

(en milliers de dollars)

Type	Description	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	104 371	127 160	(22 789)	(17,9)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 106	35 219	3 887	11,0
Postes législatifs	Somme partielle	143 477	162 379	(18 902)	(11,6)
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	156 999	153 203	3 796	2,5
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 040	5 985	1 055	17,6
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	179 897	168 816	11 081	6,6
Postes non législatifs	Somme partielle	343 936	328 004	15 932	4,9
Total		487 413	490 383	(2 970)	(0,6)

Tableau 3. Comparaison des dépenses en fin d'exercice par article courant au 31 mars des exercices 2018-2019 et 2017-2018

(en milliers de dollars)

Dépenses	2018-2019	2017-2018	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	386 081	384 324	1 757	0,5
Transport et télécommunications	42 328	39 834	2 494	6,3
Services de publicité et d'impression	10 935	10 527	408	3,9
Services professionnels et spéciaux	27 967	28 037	(70)	(0,2)
Locations et licences	19 422	20 647	(1 225)	(5,9)
Réparations et entretien	5 841	8 744	(2 903)	(33,2)
Services publics, fournitures et approvisionnements	11 142	11 014	128	1,2
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	14 415	16 126	(1 711)	(10,6)
Paiements de transfert	1 041	1 023	18	1,8
Autres	864	958	(94)	(9,8)
Total des dépenses brutes	520 036	521 234	(1 198)	(0,2)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(32 623)	(30 851)	(1 772)	5,7
Total des dépenses nettes	487 413	490 383	(2 970)	(0,6)

Les dépenses pour 2018-2019 ont diminué de 3 M\$ (0,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les plus importants changements aux dépenses par article courant sont expliqués ci-dessous.

Salaires et avantage sociaux

Les dépenses en personnel ont augmenté de 1,8 M\$ en 2018-2019 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à ce qui suit:

- l'embauche d'employés supplémentaires à l'appui de la VPLT et des investissements importants, tels que la Stratégie numérique visant à élaborer une approche modernisée de diffusion des renseignements parlementaires, la modernisation et l'optimisation des services offerts par les Services de restauration, la divulgation des dépenses des agents supérieurs de la Chambre, les services de la paie et des avantages sociaux des Services en ressources humaines, et la création du Bureau du sous-greffier, Administration;
- les augmentations liées au coût de la vie, y compris les augmentations économiques qui comprennent les paiements rétroactifs des quatre dernières années, pour finaliser la 10e ronde de négociations collectives;
- l'embauche d'employés supplémentaires pour appuyer les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Cette augmentation est compensée par :

- une réduction de 25 M\$ pour les régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP) en raison d'un rajustement unique de 25,2 M\$ en 2017-2018 pour un redressement actuariel du compte ARP selon les instructions fournies dans le Rapport actuariel sur le régime de retraites des parlementaires du 31 mars 2016.

Transport et télécommunications

L'augmentation de 2,5 M\$ est principalement attribuable à une augmentation des frais de déplacement et des dépenses de télécommunications occasionnés par le soutien offert aux députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires ainsi qu'à l'augmentation des frais de déplacement liés aux conférences qui ont eu lieu en 2018-2019.

Locations et licences

La réduction de 1,2 M\$ est principalement attribuable aux changements apportés au calendrier de paiements pour les licences annuelles de logiciels pour diverses applications de réseau et de bureau.

Réparations et entretien

La réduction de 2,9 M\$ est principalement attribuable aux investissements dans les mesures d'amélioration de la sécurité dans l'édifice de l'Ouest qui ont été mises en place en 2017-2018. Cette réduction est compensée par des coûts liés à la VPLT.

Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements

La réduction de 1,7 M\$ est principalement attribuable à une diminution des achats d'équipement effectués au nom d'autres institutions parlementaires selon le principe du recouvrement des coûts, et à une réduction des coûts liés à l'aménagement du milieu de travail.

Revenus

L'augmentation des revenus de 1,8 M\$ est principalement attribuable à une augmentation des services fournis aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral ainsi qu'à d'autres institutions parlementaires, selon le principe du recouvrement des coûts, tels que Services publics et Approvisionnement Canada pour la VPLT. Cette augmentation est compensée par une réduction des recouvrements provenant d'autres institutions parlementaires pour des achats d'équipement

4.3 Utilisation du budget au 31 mars

Tableau 4. Utilisation du budget en fin d'exercice au 31 mars des exercices 2018-2019 et 2017-2018

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2018-2019	Dépenses de 2018-2019	% des dépenses en 2018-2019	Autorisations de 2017-2018	Dépenses de 2017-2018	% des dépenses en 2017-2018
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	104 371	104 371	100,0	127 160	127 160	100,0
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 106	39 106	100,0	35 219	35 219	100,0
Postes législatifs	Somme partielle	143 477	143 477	100,0	162 379	162 379	100,0
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	168 515	156 999	93,2	167 221	153 203	91,6
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	7 040	76,9	8 310	5 985	72,0
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	185 236	179 897	97,1	175 186	168 816	96,4
Postes non législatifs	Somme partielle	362 911	343 936	94,8	350 717	328 004	93,5
Total		506 388	487 413	96,3	513 096	490 383	95,6

L'utilisation des autorisations au cours de 2018-2019 a augmenté par rapport à l'exercice précédent, affichant une augmentation de 0,7 %.

En raison des retards dans l'exécution de certains projets (p. ex. le déménagement à l'édifice de l'Ouest), la Chambre des communes a pu financer d'autres initiatives à l'interne, notamment les coûts liés aux augmentations économiques pour finaliser la 10e ronde de négociations collectives. Par conséquent, la Chambre n'a pas demandé de financement externe supplémentaire et a été en mesure de fonctionner dans les limites des autorisations déjà approuvées.

4.4 Situation financière en fin d'exercice

Tableau 5. Situation financière pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

Type	Description	Budget de 2018-2019	Dépenses nettes de 2018-2019	Excédent / (déficit) de 2018-2019
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	104 371	104 371	-
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	39 106	39 106	-
Postes législatifs	Somme partielle	143 477	143 477	-
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	168 515	156 999	11 516
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	7 040	2 120
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	185 236	179 897	5 339
Postes non législatifs	Somme partielle	362 911	343 936	18 975
Total		506 388	487 413	18 975

Au 31 mars 2019, les dépenses législatives et les dépenses liées aux crédits votés totalisaient 487,4 M\$, laissant un excédent de 19 M\$. Ce montant correspond aux fonds inutilisés qui seront présentés dans les *Comptes publics du Canada*. Il est à noter que l'excédent représente 5,5 % du Budget principal des dépenses pour les crédits votés, alors que le report de fonds du budget de fonctionnement maximum permis est limité à 5 % du Budget principal des dépenses, soit 17,4 M\$.